



## LABELLISATION - APPEL A CANDIDATURE 2022

### CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURE

Les Instituts Techniques Agricoles Arvalis Institut du végétal, IDELE, ITB, Terres Inovia et l'ACTA accompagnent les agriculteurs dans la mise en œuvre des technologies du numérique en créant dès 2016 le réseau des DIGIFERMES®. Ce réseau de fermes expérimentales a pour objectif de :

- Tester les outils connectés en conditions réelles,
- Être un laboratoire et un centre de recherche pour les entreprises intéressées,
- Servir de banc d'essai pour les prototypes et outils en développement proposés par les entreprises et start-up de l'agriculture numérique.

Dans une logique de recherche participative et ouverte, de diversification des situations, et de démultiplication des innovations testées, le label se veut ouvert à toute ferme expérimentale justifiant d'un travail significatif de R&D sur le volet numérique. Novateur et d'excellence, le label n'est attribué qu'après examen d'un dossier de candidature par une commission de labellisation, et est réévalué tous les 3 ans.

De plus, afin de consolider et d'assurer l'excellence et innovation du label, un suivi dans le temps des avancées et des études mises en œuvre par chaque DIGIFERME® est demandé chaque année sous forme d'un bilan annuel.

Le programme de travail des DIGIFERMES® s'inscrit dans le domaine des technologies du numérique à l'échelle d'un site d'expérimentation agricole, et ce sur 4 axes stratégiques :



**Digitalisation de l'agroéquipement**



**Pilotage tactique des productions**



**Pilotage stratégique des exploitations**



**Production et valorisation de data**

#### **Axe 1 : Digitalisation de l'agroéquipement**

*Machinisme Hi-tech, Agriculture de précision et modulation de pratiques, Capteurs, Robotique, Drones, Interopérabilité des matériels entre eux...* Le domaine de l'agroéquipement numérique, du robot aux outils pour améliorer le matériel existant, représente un vaste domaine d'innovation dans un objectif de l'amélioration de la performance de l'exploitation, de diminution de la pénibilité du travail et d'attractivité du métier d'agriculteur.

#### **Axe 2 : Pilotage tactique des productions**

*Développement de solutions numériques qui aident au pilotage des interventions et aux décisions du quotidien.* Cet axe englobe tout ce qui relève du pilotage tactique : suivi des animaux (état sanitaire, reproduction...), pilotage des interventions en cours de campagne (Semis, Désherbage, Maladies, Physio,

Fertilisation, Irrigation, Récolte, Stockage) ...

### **Axe 3 : Pilotage stratégique des exploitations**

*Évaluation technico-économique des systèmes et des solutions déployées, anticipation d'évolution réglementaire, durabilité, résilience et robustesse face à un environnement de plus en plus variable...*  
L'objectif est de faire des DIGIFERMES® des fermes d'expérimentations à taille réelle pilotées en intégrant les indicateurs économiques de moyen terme. Le développement de solutions numériques qui aident au pilotage des choix stratégiques de l'exploitation (investissements, rotations, réponse aux filières, ...) doit permettre une prise de décision s'appuyant sur une analyse multifactorielle de l'exploitation.

### **Axe 4 : Production et valorisation des données**

*Convergence des données (open-source), télécommunication (réseau haut et bas débit), IoT (objets connectés), Open-Data, Crowdsourcing, Modélisation, Cloud de données...* Dans cet axe, l'accent sera particulièrement mis sur l'acquisition de données d'intérêt sur l'exploitation agricole et leurs valorisations opérationnelles. Le pilotage des exploitations passe par une acquisition simple, en temps réel et en toute transparence des données avec un producteur qui reste maître de ses choix. L'objectif est de garantir la fiabilité, l'utilité et l'usage des données récoltées.

***Une attention particulière est portée aux projets des candidats dont les perspectives s'inscrivent dans la transition agroécologique. Nous entendons par transition agroécologique la mise en pratique de systèmes de productions agricoles qui s'appuient sur les processus naturels de l'agroécosystème ayant une capacité de renouvellement durable.***

**Le présent appel à candidature concerne le dernier trimestre 2022.**

Le label est délivré pour une durée de 3 ans. Le dossier de candidature contient une description du site d'expérimentation, de ses activités ainsi qu'un planning des projets à 3 ans sur les 4 axes stratégiques. A la fin de cette période, l'ensemble des DIGIFERMES® labellisées seront invitées à solliciter le renouvellement de leur label en apportant un bilan complet des projets et activités menées ainsi qu'un planning des nouveaux projets à 3 ans.

## **ENGAGEMENTS ET DROITS**

Afin de garantir une équité de traitement entre toutes les DIGIFERMES®, les modalités d'adhésion que chaque site labellisé s'engage à respecter sont les suivantes :

- Tout lieu de recherche et développement qui justifiera de travaux significatifs et novateurs dans le domaine de l'agriculture numérique et qui aura été, de ce fait, labellisé, pourra faire valoir le label DIGIFERMES®.
- Il n'y a pas d'exclusivité possible de territoire géographique ou d'organisme. Les instituts fondateurs associés restent les seuls garants de la cohérence du réseau.
- Le label est acquis pour une durée de 3 ans sous réserve de respect des conditions d'engagements.
- Chaque organisme adhérent s'engage à participer au programme de recherche sur au moins 3 des 4 axes stratégiques des DIGIFERMES®.
- Chaque organisme adhérent s'engage à partager les informations et les résultats acquis dans le cadre de programmes de recherche des axes des DIGIFERMES® au réseau des sites labellisés.
- La liste des sites labellisés est publique et disponible à tout instant.

Toute référence à des résultats issus du réseau des DIGIFERMES® devra porter la mention : « Résultats issus du réseau des DIGIFERMES® » et le logo DIGIFERMES®. Toute communication sur le réseau devra porter la signature suivante :

Afin de participer au budget total du réseau une cotisation de 2500 € HT par an est demandée. Ce budget servira avant tout à des actions de communication assurant ainsi la visibilité du réseau.

## MODALITES DE DEPÔT ET D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Le dossier à remplir afin de déposer sa candidature contient les éléments suivants :

- Un tableau *Description du site d'expérimentation*, qui permettra à la commission de labellisation d'évaluer la capacité du site à mettre en place des expérimentations pour l'accompagnement des nouvelles technologies de façon robuste et indépendante.
- Un tableau *Description des projets*, avec une description courte mais précise des projets à venir. Ce tableau permettra à la commission de labellisation d'évaluer la qualité des projets numériques à venir, ainsi que l'ambition portée par le candidat quant à l'agriculture numérique. L'objectif de ce tableau est également de repérer les projets inédits, encore jamais pensés dans les DIGIFERMES®.

**Les dossiers de candidatures devront être envoyés à**

**Julieta Contreras [julieta.contreras@acta.asso.fr](mailto:julieta.contreras@acta.asso.fr), animatrice et responsable du réseau des DIGIFERMES®.  
Préciser l'objet du mail : « Candidature label DIGIFERMES®\_ nom du site ».**

Les dossiers de candidature seront examinés par la commission de labellisation constituée d'un représentant de chaque Institut fondateur du label. Un retour sera fait suite à cette évaluation, et les dossiers retenus seront invités à venir présenter leur projet devant la commission. Cette commission pourra être amenée à :

- Valider le projet et labelliser le site expérimental,
- Proposer toute action permettant la maturation du projet et ajourner la candidature de 6 mois,
- Refuser la candidature.

Dans le cadre d'une re-labellisation, si le dossier présenté n'est pas suffisant, un délai d'un an permettra à la DIGIFERME® d'améliorer son projet et de lancer de nouveaux projets avant d'être de nouveau auditionné par les membres de la commission de labellisation.

Le label DIGIFERMES® est attribué pour 3 ans, après signature d'une convention d'engagement, concrétisant la réussite de la candidature devant la commission de labellisation et l'engagement à verser la cotisation d'entrée de 2500 € HT.

**Tableau 1 : Description du site d'expérimentation**

<b>Site d'expérimentation</b>
Nom du site :
Localisation géographique (adresse) :
Nom de l'organisme propriétaire :
N° SIREN/SIRET de l'organisme propriétaire :
<b>Responsable</b>
Nom et prénom :
Adresse email :
Téléphone :
Fonction & entreprise :
<b>Résumez votre ambition/vision pour l'agriculture numérique de demain en lien avec votre/vos filière/s agricole/s</b> Complétez vos propos sur les Annexes 1 et 2
<b>Personnes mobilisées sur ce site d'expérimentation (Nom – Prénom – Fonction – Entreprise – Compétences – temps dédié)</b>
<b>Description</b>
Nb total d'hectares du site :
Nb d'hectares par culture :
Nb d'animaux :
<b>Outils numériques utilisés en routine*</b> (Nom de l'outil et utilité)
FMIS :
OAD :
Machines :
Modulation :
Autres :
<b>Aménagements*</b> (Type d'aménagement et utilité)
Connectivité/télécommunication :
Énergie :
Autres :

\* il n'est pas éliminatoire d'avoir un outil à citer dans chaque case pour les deux dernières catégories

## Tableau 2 : Liste des projets

La description doit être courte et précise, et faire état d'action. Vous pouvez ajouter autant de projets que vous le souhaitez.

Nom du projet	Année début et fin	Description	Entreprises & technologies ciblées	Sorties attendues
Axe 1 : Digitalisation de l'agroéquipement				
Axe 2 : Pilotage tactique des productions				
Axe 3 : Pilotage stratégique de l'exploitation				
Axe 4 : Production et valorisation des données				
Valorisation des résultats & Communication				

## ANNEXE 1

### À propos du site candidat au label DIGIFERMES®

Expliquez sur une page qui est le site candidat et sa structure propriétaire.



## ANNEXE 2

### Illustrations visuelles du site candidat au label DIGIFERMES®

Exposez ici des visuels ou des liens URL pour illustrer vos propos.

